Marseille : Racket d'un chantier, Karim le médiateur de la cité remis en liberté

17/04/2016 à 21h06

(…) En janvier 2015, trois engins de chantiers, dont une foreuse ultra-sophistiquée de la société Bouygues travaux publics, avaient été incendiés sur le chantier de la L2, le futur contournement autoroutier de Marseille, au niveau de la cité Picon-Busserine (14e). La note avait été salée, 2 millions d'euros, mais le courrier reçu par la société trois jours plus tard allait être, lui, plutôt amer.

La société Télésurveillance gardiennage intervention (TGI) proposait son devis pour assurer la sécurité du chantier et celle des ouvriers ! Une coïncidence qui n'en était, selon l'accusation, pas une. Entre-temps, Karim Ziani, médiateur dans la cité et président du club de football, remettait au dirigeant une liste composée de 11 noms. 11 jeunes à embaucher pour "être tranquille".

"*On nous dit que mon client fait donc partie d'une association de malfaiteurs qui fait dans l'extorsion, mais c'est faux ! C'est le gérant lui-même qui lui a demandé cette liste. Karim Ziani, en tant que médiateur, n'a fait que répondre à sa demande !*", assurait hier Me Jean-Jacques Campana, son avocat. Lequel gérant atteste que Ziani aurait confirmé que la société TGI était à l'origine des incendies sur son chantier. Trois gérants de droit ou de fait de TGI sont depuis mis en examen et écroués. […]

La Provence

Merci à **Joe le Rassis**